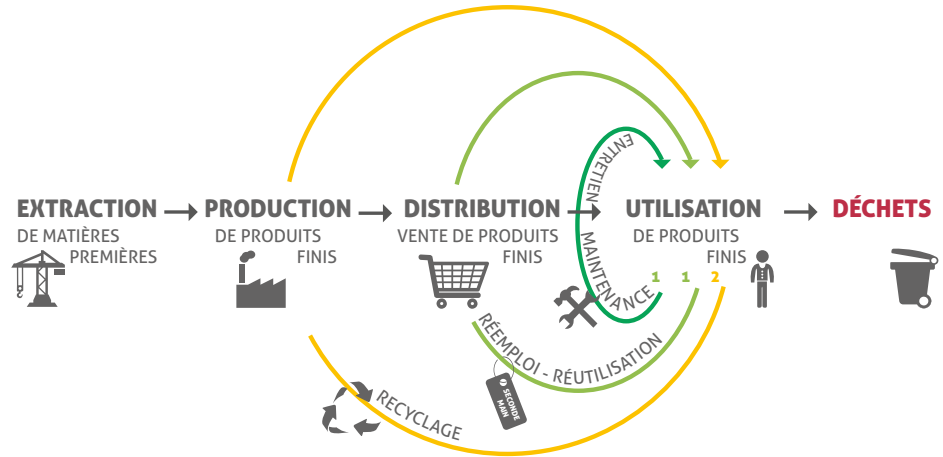




La réutilisation et le réemploi participent activement à l'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. En créant des boucles de circuits courts, elles permettent à de nombreux biens chaque année d'être réinsérés sur le marché.

Depuis quelques années, ces activités se multiplient, se développent et évoluent dans une société en crise où le citoyen est de plus en plus sensibilisé à son impact environnemental et sociétal.

Il est donc important de communiquer sur les actions mises en place, les organisations actives dans le secteur, leurs expériences et leur professionnalisme ainsi que leurs principales perspectives de développement.



1: réutilisation des marchandises, réparation des marchandises, mise en valeur et commercialisation des produits

CIRCUITS COURTS

2: recyclage des matériaux

CIRCUITS MOYENS À LONGS



1. Terminologie	3
• Réemploi/réutilisation/recyclage	3
• Ressourcerie et les différentes collectes	4
2. Acteurs	6
• Économie sociale	6
• Professionnalisme et labels	7
• Données 2013	10
3. Activités des membres de Ressources	12
• Schéma de la gestion des flux	12
• Données 2013	13
• Emploi 2013	18
Pour aller plus loin...	19
• Liste des liens	19
• Liste des membres	19
• Liste des signes et acronymes	19

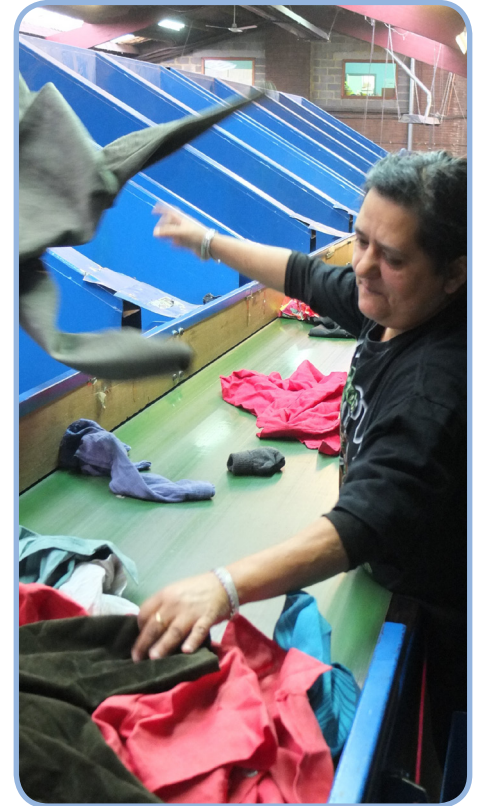
1. Terminologie ou comment décrire les activités du secteur

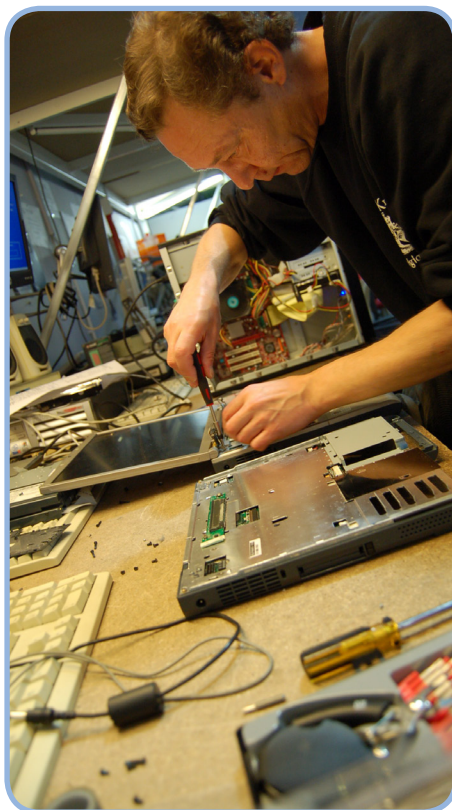
C'est la Directive - Cadre Déchets de 2008/98/CE publiée par la Commission Européenne qui définit les termes du secteur et impose une hiérarchie des étapes à la gestion des déchets, pour le respect d'une meilleure option écologique.



1.Prévention dont le réemploi/la réutilisation

C'est le cœur de l'activité des membres de RESSOURCES. La version française de la Directive Cadre Déchet utilise le terme de «réemploi». La Région wallonne l'a transposé sous le terme 'réutilisation' et la Région Bruxelles Capitale sous le terme de 'réemploi'. Deux termes cohabitent donc en Belgique pour désigner «toute opération par laquelle des produits sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. » Le réemploi/réutilisation permet, en prolongeant la durée de vie d'un produit, de retarder son arrivée dans le dispositif de collecte et de traitement des déchets. On parle aussi de seconde main, récup', achat d'occasion, vintage...





2. Préparation en vue du réemploi/réutilisation

Il existe dans les textes juridiques un nouveau terme utilisé pour parler des métiers du secteur : la préparation en vue du réemploi/réutilisation. « Il s'agit de toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de pré-traitement. » On parle aussi de nettoyage, revalorisation, reconditionnement, centre de réutilisation, d'upcycling, d'atelier...

3. Recyclage

Le recyclage est toute opération de valorisation par laquelle les déchets

sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Il y a un traitement qui porte sur la matière de l'objet comme par exemple PMC qui devient de la laine polaire.

4. Autre valorisation : il s'agit de toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées à cette fin notamment la valorisation énergétique.

5. Élimination

Déchets :

Toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.



Terminologie spécifique aux membres de RESSOURCES...

Ressorcerie® est une marque collective détenue par RESSOURCES asbl, qui désigne une entreprise d'économie sociale ou une asbl dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et à la réutilisation de biens. Le droit d'utiliser le terme répond à une série précise de conditions définie par la marque collective.

Pour réutiliser/réemployer, il faut collecter. Différents modes de collecte coexistent. Le premier type de **collecte** est dit **écrémant**. Dès la source, un tri est réalisé afin de ne collecter que ce qui pourra être revendu, limitant ainsi les frais d'évacuation de ce qui doit être éliminé. Le second type est appelé **globale**.

Tous les biens visés par le collecteur sont collectés, réutilisables ou non. La collecte globale implique une étape supplémentaire au centre de tri qui permettra d'identifier le réutilisable et mettre en filière de recyclage le non-réutilisable.

Que la collecte soit globale ou écrémante, elle doit être **préservante**,

c'est-à-dire qu'elle préserve le potentiel de réutilisation du bien collecté. Ainsi les encombrants seront manipulés avec précaution, les DEEE ne seront pas manutentionnés avec des pinces ou des grappins, etc. Ces opérations intensives en main-d'œuvre sont spécifiques au secteur du réemploi/réutilisation.



2. Acteurs

• Économie sociale

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation/réutilisation et la valorisation des ressources. Elle agit pour assurer le développement et la professionnalisation de ses membres en améliorant leur visibilité et leur cohésion, en les représentant auprès des instances extérieures.

Le réseau RESSOURCES se compose d'une soixantaine de membres en Wallonie et à Bruxelles qui reçoivent, collectent, trient, réparent, recyclent et revendent des produits auxquels ils redonnent vie. Actifs dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) ou émer-



gentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimantes), les membres du réseau sont des acteurs indispensables de la prévention environnementale. Ils sont moteur de développement local, vecteur de liens de solidarité et créateur d'emplois.

Par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- 1° une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit : l'objectif premier des entreprises d'économie sociale n'est pas de maximiser les bénéfices mais de développer d'autres plus-values comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité qui font partie intégrante du projet.

- 2° une autonomie de gestion : les entreprises d'économie sociale ont une gestion qui ne dépend ni d'un actionnaire privé ni de l'État ;

- 3° un processus de gestion démocratique et participative : ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique.

- 4° une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la

répartition des revenus. C'est un principe de base de l'économie sociale où la répartition des bénéfices est majoritairement affectée à l'objet social.

Ces 4 principes ont été définis par le Décret du Conseil wallon de l'économie sociale en 2008. L'économie sociale et solidaire fait aujourd'hui figure d'alternative économique.

• Professionnalisme et labels

RESSOURCES soutient ses membres dans des démarches qualité afin de promouvoir la professionnalisation, se différencier des initiatives d'économie classique ou citoyennes et offrir des garanties de qualité.





Rec'Up, Seconde main, Première qualité

Qualité, service, meilleur prix, geste citoyen... le label Rec'Up est la référence pour la seconde main. Rec'Up est un label actuellement décerné à **12 acteurs** de la seconde main, membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes ; autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et claire.

www.rec-up.be



Solid'R, + qu'un don

Pour garantir un processus de collecte éthique des biens usagés et se différencier des opérateurs privés, la filière textile RESSOURCES a mis en place le label Solid'R qui garantit :

- Le respect des 4 principes de l'économie sociale.
- Le respect de principes éthiques: une totale transparence sur les objectifs, les bénéficiaires et l'affectation des fonds provenant de l'activité de collecte et de traitement des textiles.
- Des objectifs solidaires: création d'emplois, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, appui à des projets de développement dans les pays du Sud, exportations respectueuses de l'économie locale.
- Un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL des **9 acteurs** labellisés. www.solid-r.be

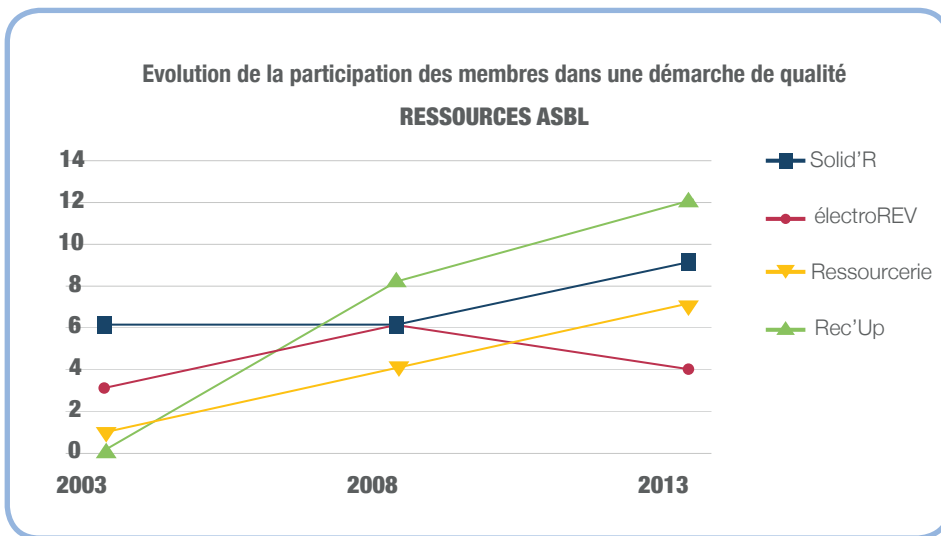


electroREV, l'électroménager révisé

Le label electroREV assure aux clients la qualité des appareils électroménagers récupérés et valorisés par l'économie sociale. **5 centres de réutilisation et 20 points de vente** participent à cette dynamique en Wallonie et à Bruxelles. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de modes opératoires et de techniques communs. Une garantie de six mois est proposée sur les appareils de type «gros électroménager», proposés au tiers du prix du neuf équivalent.

www.electrorev.be

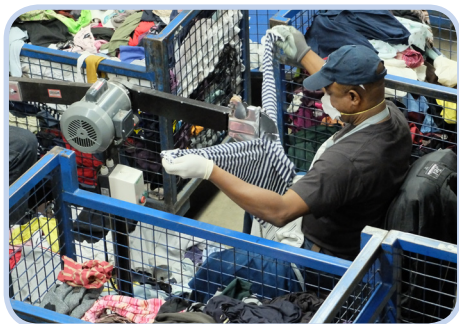
Le nombre de structures engagées dans une démarche qualité est en constante évolution. Ce qui traduit bien l'adéquation de ces démarches aux spécificités de l'économie sociale. La baisse constatée dans la courbe electroREV s'explique par le départ d'un atelier de réparation, compensée en 2014, par l'arrivée du Hublot.



• Données Ressources 2013

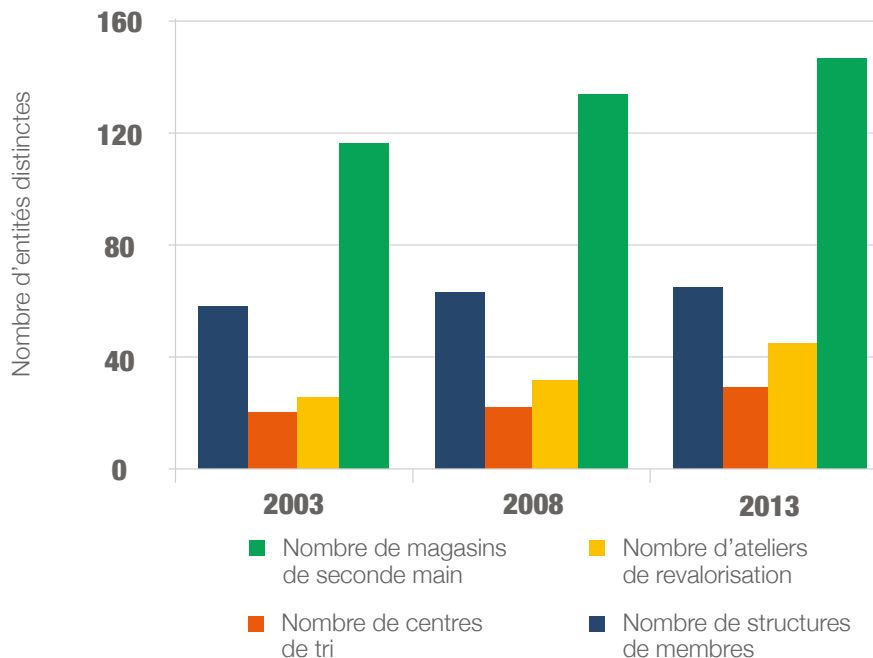
Nombre de structures

Le secteur global est en évolution constante, plus de 30 % d'augmentation en 10 ans sur le nombre de sites actifs. Cette évolution se joue surtout au niveau du nombre de centres de tri, ateliers et boutiques de seconde main qui se créent à l'initiative des structures membres.



Principales évolution du réseau RESSOURCES

Evolution sur 10 ans

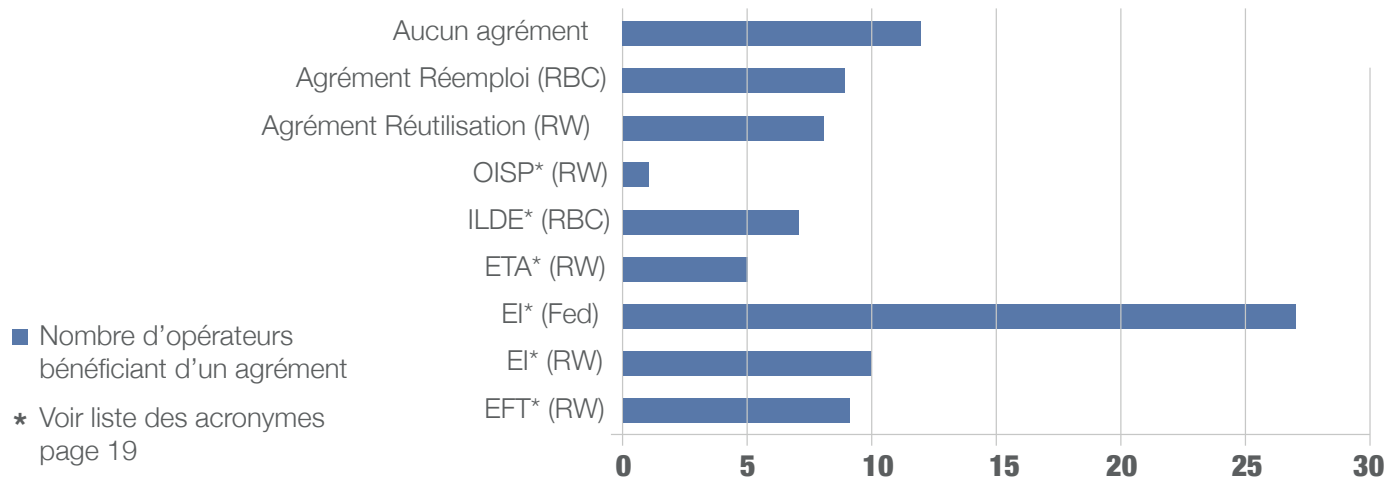




Types de structures

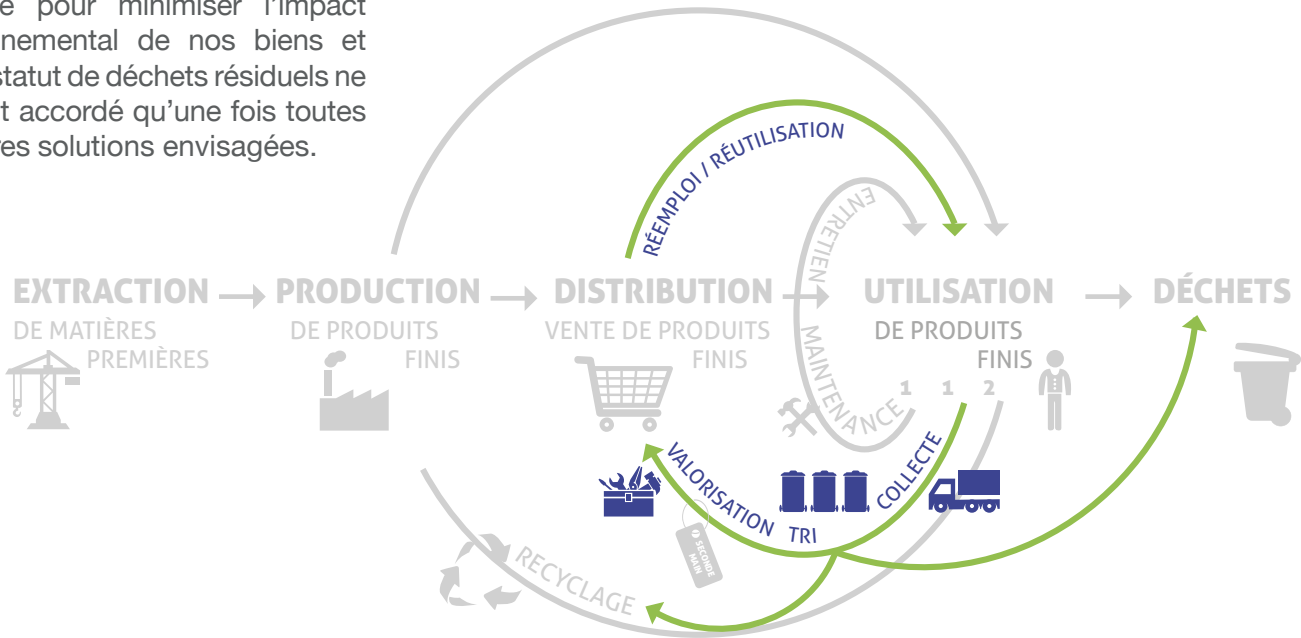
Les agréments présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs et sont cumulables au sein d'une même structure. Notons également que 20 % des membres du réseau ne disposent pas d'agrément structurel.

Agréments des 65 membres de RESSOURCES



3. Activités des membres de Ressources

L'économie circulaire met en place des boucles de consommation de nos produits. L'objectif est que celles-ci soient le plus courtes possible pour minimiser l'impact environnemental de nos biens et que le statut de déchets résiduels ne leur soit accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.



Les membres du réseau RESSOURCES s'inscrivent activement dans cette dynamique. Ils collectent de façon préservante des biens usagés, au domicile du citoyen sur rendez-vous ou via les points de collecte pour les dons (bulles textiles, boutiques de seconde main...). Ensuite, les biens sont triés afin de garantir leur meilleure valorisation :

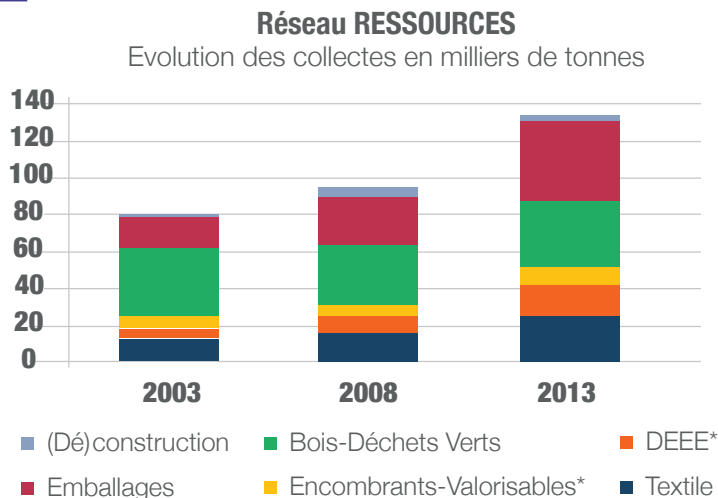
- les biens réutilisables sont préparés au réemploi par des activités de nettoyage, réparation, valorisation (compost, chiffon pour le textile par exemple), upcycling...

- les biens recyclables sont démantelés, mis en filière de recyclage et confiés à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.

- Malgré tous les efforts des acteurs du réseau, il reste toujours une petite fraction de déchets résiduels qui doit être éliminée.

• Données 2013

Collecte



* *Encombrants-Valorisables* : Déchets non repris par une collecte sélective et qui ne rentrent pas dans un sac poubelle. Par ex. : mobilier, vaisselle, vélo, livre, objet de déco, jouet...

* *DEEE* : Déchet d'Équipement Électrique et Electronique

Réemploi/réutilisation

Grâce à leurs activités de revalorisation, les acteurs du réseau RESSOURCES remettent sur le marché l'équivalent de **10 kg/an/hab** dont 1,58 kg via leurs boutiques de seconde main situées en Belgique francophone.

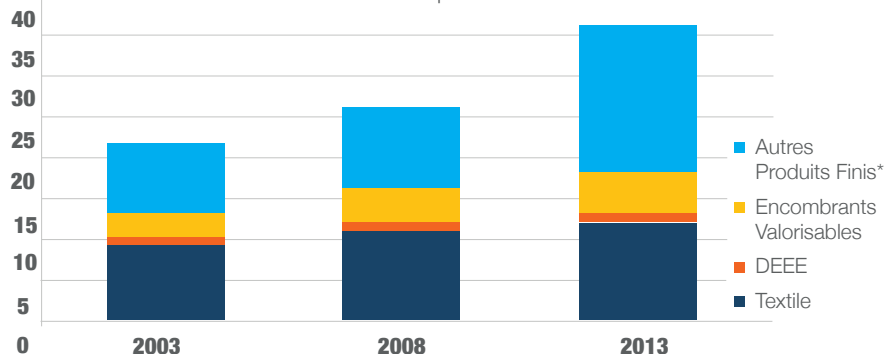
*Par autres produits finis, il faut entendre : le compost, les palettes, chiffons, matériaux de construction, bois de chauffage, bouchon de liège...

Recyclage

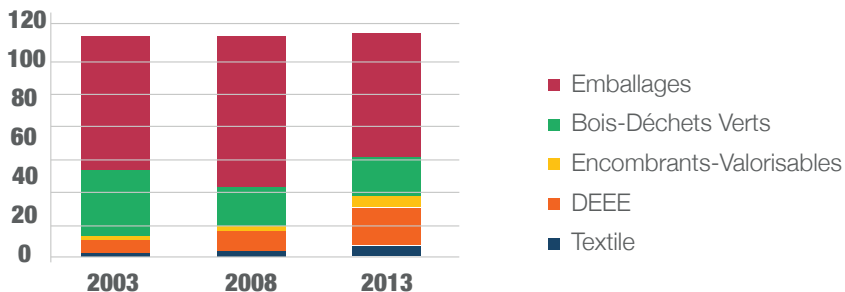
Les données relatives au tableau ci-contre montrent que les tonnages de la réutilisation sont plus importants que ceux de la collecte. Ceci s'explique par le fait que certains membres travaillent pour compte de tiers en sous-traitance pour la gestion des biens collectés.

Réseau RESSOURCES

Evolution de la réutilisation et autres produits finis en milliers de tonnes

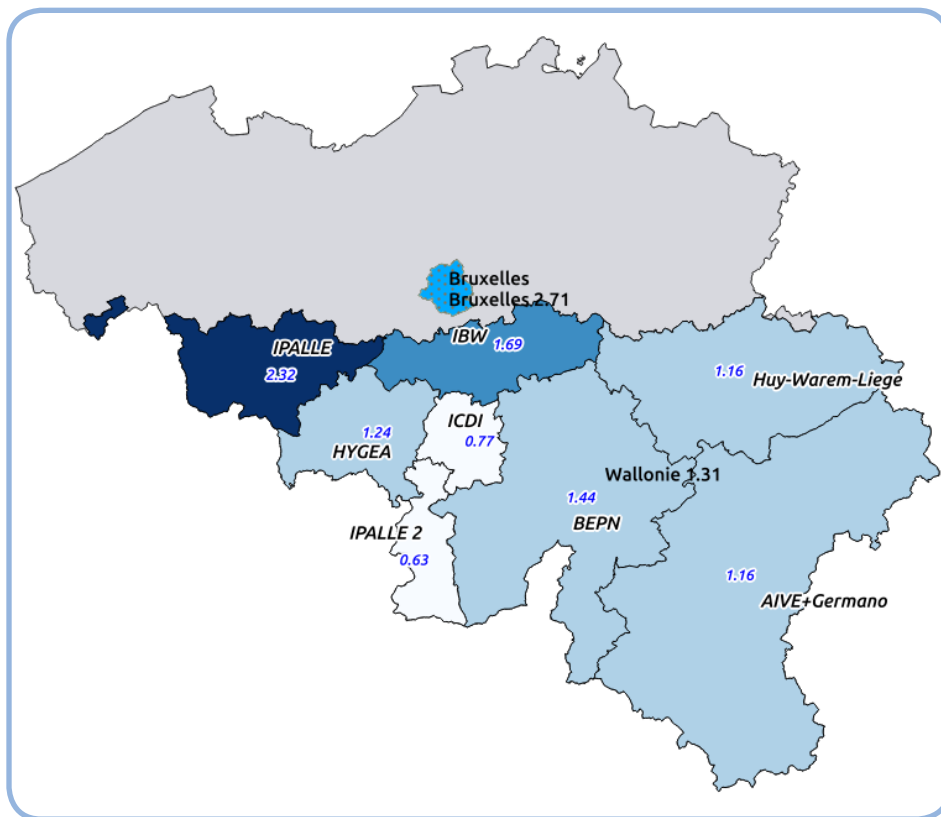


Recyclage en milliers de tonnes



Indicateur de la réutilisation exprimé en kg/an/habitant

Cette carte nous permet de constater que les différences entre régions dépendent surtout du nombre d'opérateurs actifs sur le territoire. Plus le nombre d'opérateurs est important plus l'indicateur de réutilisation l'est. Visuellement intéressant, cet outil de géolocalisation ne permet pas d'être précis sur les territoires concernés. Pour plus d'information, contactez RESSOURCES.





Ces chiffres clés sont le résultat des acteurs d'économie sociale des réseaux Komosie pour la Flandre et RESSOURCES pour la Wallonie et Bruxelles, hors exportation.

Nombre de kilos par an réellement réutilisés/réemployés par habitant

Région Wallonne 1,31



Région Bruxelloise 2,71



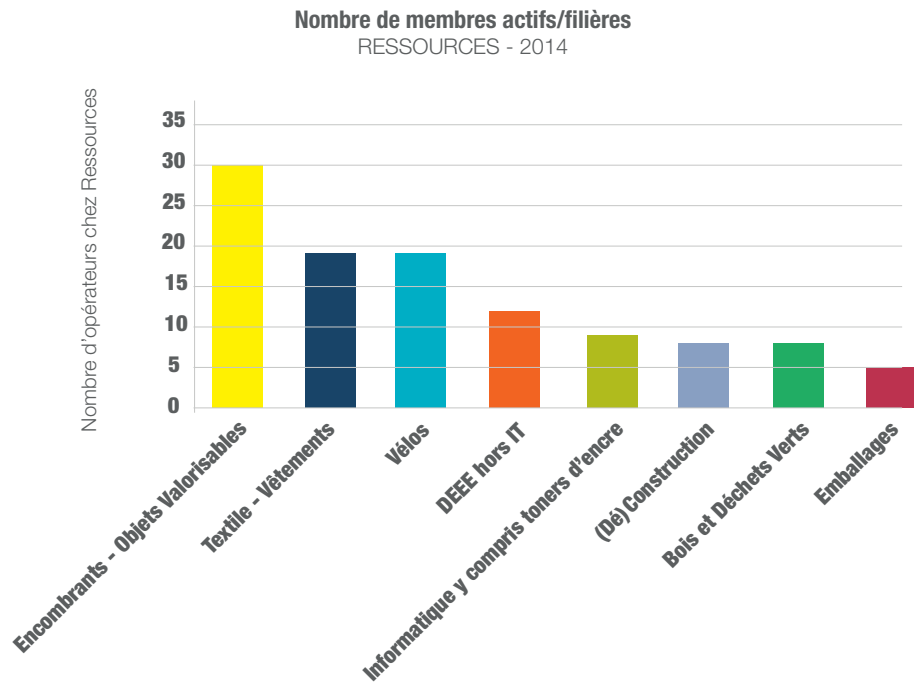
Région Flamande 4,53



Types de filières

Il est à noter que de nombreuses structures sont actives dans plusieurs filières simultanément.

Les 3 filières historiques restent à ce jour les filières les plus importantes en terme de flux et d'activités : encombrants, textile et DEEE. La filière vélo est assez récente au sein du réseau RESSOURCES et son importance s'explique par l'arrivée comme membre de L'Heureux Cyclage en 2013, une fédération qui regroupe 18 ateliers vélos.





• Emploi 2013

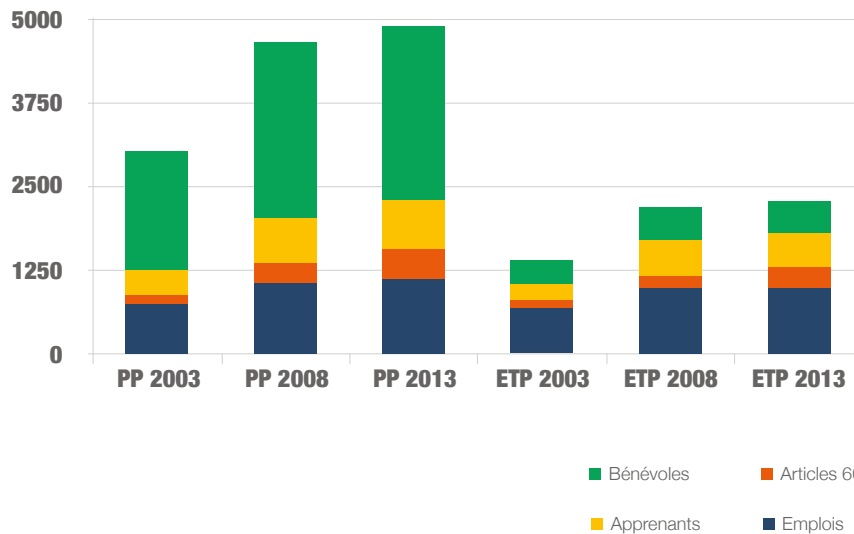
Nombre de personnes actives dans le secteur

Le secteur du réemploi est un secteur en développement et créateur d'emplois. En 2013, 43% des emplois créés sont des emplois stables. 35 % concernent des personnes en transition professionnelle et 22 % sont des bénévoles actifs dans un projet de cohésion sociale structurant.



Réseau RESSOURCES

Evolution de l'emploi Personnes Physiques (PP) et Equivalent Temps Plein (ETP)





• Liste des liens :

- www.res-sources.be
- www.facebook.com/larecup

• Liste des membres

Le réseau compte une soixantaine de membres effectifs, adhérents ou de soutien. Comme dans tout réseau vivant, de nombreuses entrées et sorties de membres ont eu lieu régulièrement. Nous vous invitons à consulter la liste des membres actuels sur notre site web rubrique Membres : www.res-sources.be.

Sont repris les membres, leur descriptif et toutes les informations pratiques : adresse, contact, filière, projets et labels de la structure.

• Liste des acronymes :

OISP : Organisme d'Insertion SocioProfessionnelle

ILDE : Initiative Locale de Développement de l'Emploi

ETA : Entreprise de Travail Adapté

EI : Entreprise d'Insertion socioprofessionnelle

EFT : Entreprise de Formation par le Travail